

Envoyé en préfecture le 29/04/2025  
Reçu en préfecture le 29/04/2025  
Publié le  
ID : 084-218401024-20250428-2025\_D\_57-DE

Bézier  
Levialli

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 28 AVRIL 2025

**Date de la convocation**  
23/04/2025

**Date d'affichage**  
23/04/2025

**Objet de la délibération**

**Approbation bail de location  
du Centre Médical des  
Sablières au Docteur  
RAGASSE**

N° 57/25

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

**Présents** : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. DEBROAS, M. DEVAUX, M. JEAN, M. TRIBOLLET,  
**Absents** : M. CHOMETTE donne pouvoir à M. BORDE, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme BELLANDE donne pouvoir à Mme BONNELLY, Mme MALIVEL donne pouvoir à M. TRIBOLLET, M. BERGERON, Mme GRAS.

Madame le Maire explique que suite à la création du centre médical des Sablières - 179 Chemin du Stade, le docteur RAGASSE a transféré le bail professionnel dans ce nouveau bâtiment. Il a ouvert un cabinet le 08 janvier 2025. Il a fallu attendre que le bureau d'études QUALICONSULT rédige le DPE. Maître FRAYCHINAUD a préparé le bail. Le local est situé section BO N° 32 et 34, à usage de cabinet médical édifié de plain-pied avec accès par rampe et palier d'entrée composé de : Hall d'accueil, dégagement, salle d'attente, box, local technique, deux salles d'examen médical, sanitaires et salle de repos ainsi que 8 emplacements de stationnement identifiés.

Elle propose aux conseillers municipaux d'approuver le bail professionnel avec le Docteur RAGASSE pour une durée de 6 ans avec un loyer mensuel de 700 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 sans dépôt de garantie.

Le Conseil Municipal,  
Ouï l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

**-APPROUVE** par 11 POUR et 2 ABSTENTIONS, un bail professionnel pour le cabinet médical des sablières 179 Chemin du Stade au nom de Monsieur Laurent RAGASSE à compter du 01/01/2025 ;

**-FIXE** le loyer à 700 euros sans dépôt de garantie ;

**-DIT** que l'acte sera passé chez Maître FRAYCHINAUD notaire à Gordes ;

**-DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer l'ensemble des documents.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

Gisèle BONNELLY



Gérard DEBROAS